

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12 rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex - Métro ligne 7 station Pierre et Marie Curie
Tél. : 01 56 20 88 88 - Fax : 01 56 20 88 99 - Internet : www.ffct.org - E-mail : info@ffct.org

Reconnue d'utilité publique depuis le 30 octobre 1978

Agréée du Ministère des Sports depuis le 30 novembre 1964

Agréée du ministère du Tourisme depuis le 28 juin 1991

Délégation par l'État pour l'activité "Cyclotourisme" depuis le 4 avril 2006



Dossier de candidature

Ceci est une aide à la réalisation du dossier, il n'y a rien d'exhaustif.

• Lettre de candidature de l' élu

I. Présentation du territoire et de sa politique vélo

- **Présentation générale du territoire** : situation, nombre de communes si regroupement, nombre d'habitants (+ date du recensement), desserte, ...
- **Tourisme et cyclotourisme** : chiffres, éléments majeurs, patrimoine important, véloroutes et eurovéloroutes, capacité d'hébergement, ...
- **Politique vélo** : action de communication, projets de développement, interventions scolaires, ...
- **Présentation du club** (ou CODEP) avec qui la candidature est portée : actions du club, actions communes, ...

II. Comment la collectivité répond-elle au cahier des charges ?

- **Aménagements et installations** pour les cyclistes
- **Points d'accueil**
- **Services vélo**
- **Animations** et manifestations sportives et cyclotouristiques
- **Prestataires privés** développant des prestations en faveur du vélo : hébergeurs, restaurateurs, ...

III. Annexes

- Fiche de contacts remplie
- Grille d'auto évaluation remplie
- Délibération du conseil
- Carte du territoire
- Documentation touristique générale et vélo à destination du grand public
- Tout autre document que vous jugez nécessaire

⇒ N'hésitez pas à agréementer votre dossier de photos mettant en avant vos aménagements cyclables et la pratique du vélo sur votre territoire.